



TOULOUSE 31

# PARTICULIERS, BANQUE PRIVÉE

## Vos tarifs au quotidien

---

**Conditions tarifaires intégrales  
En vigueur au 1<sup>er</sup> juillet 2024**

Mises à jour au 9 janvier 2025

Tarifs en euro TTC lorsque la TVA est applicable



# Extrait standard des tarifs\*

(Liste nationale des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement)

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle

| Liste des services  | Prix en euros   |
|---|---|
| Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) (Crédit Agricole en Ligne)  | <b>GRATUIT</b><br>Hors coût du fournisseur d'accès Internet   |
| Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS Alerte essentielle : solde débiteur  | <b>0,80 €/MOIS</b><br>soit, pour information <b>9,60 €/AN</b> |
| Commission d'intervention   |   |
| • Par opération   | <b>8 €</b>  |
| • Plafond journalier  | <b>8 €</b>  |
| • Plafond mensuel   | <b>80 €</b>   |
| Tenue de compte   | <b>2 € /MOIS</b>  |
| Soit pour information   | <b>24 €/AN</b>  |
| Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) Visa ou Mastercard  | <b>49,90 €/AN</b>   |
| Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) Visa ou Mastercard   | <b>49,90 €/AN</b>   |
| Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) L'autre carte   | <b>21 €/AN</b>  |
| Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale) | <b>1 €/ RETRAIT</b><br>À PARTIR DU 4ÈME RETRAIT/MOIS          |
| Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement SécuriCOMPTE PLUS   | <b>24 €/AN/COMPTE</b>   |
| Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel)   |   |
| • En agence   | <b>4,40 €/VIREMENT</b>  |
| • Par Internet  | <b>GRATUIT</b>  |
| Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)  | <b>GRATUIT</b>  |
| Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)  | <b>GRATUIT</b>  |

\* Les établissements de crédit ont la possibilité de présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires un extrait standard de tarifs.

# SOMMAIRE

## **Extrait standard des tarifs P.2**

---

## **Ouverture, Fonctionnement et Suivi de votre compte P.5**

---

Ouverture, Transformation, Clôture  
Relevés de compte  
Tenue de compte  
Services en agence  
Frais de recherche de documents  
Le change

## **Banque à distance P.7**

---

Abonnement à des services de banque à distance  
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail  
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou sur la gestion du compte par SMS

## **Vos moyens et opérations de paiement P.8**

---

Cartes  
Virements  
Prélèvements SEPA / TIP SEPA  
Chèques

## **Offres groupées de services P.14**










---

Offre Prestige  
Offre Premium  
Offre Essentiel  
Offre Globe Trotter  
Offre Eko  
Offre Le Compte à Composer  
Offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière : le Compte à Composer Module Budget Protégé  
Offres qui ne sont plus commercialisées

## **Irrégularités et Incidents P.25**

---

Commission d'intervention  
Opérations particulières  
Incidents de paiement

|  |  |             |
|--|--|-------------|
|    | <b>Découverts et Crédits</b>   | <b>P.27</b> |
|  | Découverts<br>Crédits à la consommation<br>Crédits immobiliers   |             |
|    | <b>Épargne et Placements financiers</b>  | <b>P.30</b> |
|  | Épargne bancaire<br>Placements financiers  |             |
|    | <b>Offres pour les jeunes</b>  | <b>P.34</b> |
|    | <b>Majeurs protégés</b>  | <b>P.36</b> |
|    | <b>Opérations à l'étranger</b>   | <b>P.37</b> |
|  | Chèque<br>Autres opérations  |             |
|    | <b>Assurances et Prévoyance</b>  | <b>P.38</b> |
|  | Assurance pour vous et vos proches<br>Assurance pour vos biens<br>Assurance pour vous protéger au quotidien<br>Assurance Emprunteur<br>Assurance de la Banque au Quotidien |             |
|  | <b>Succession</b>  | <b>P.40</b> |
|  | <b>Autres services</b>   | <b>P.41</b> |
|  | Protection des particuliers<br>Magazines   |             |
|  | <b>Résoudre un litige</b>  | <b>P.46</b> |

Cette plaquette tarifaire comprend les prix des produits et services liés à la gestion d'un compte de dépôt, ainsi que les principales conditions tarifaires applicables aux autres opérations, produits ou services. Votre conseiller ou votre agence est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Nos conditions tarifaires sont consultables auprès de l'ensemble de nos agences ou sur notre site Internet [www.ca-toulouse31.fr](http://www.ca-toulouse31.fr) (hors coût du fournisseur d'accès à Internet).



# Ouverture, Fonctionnement et Suivi de votre compte

## Ouverture, Transformation, Clôture

|   |              |
|---|--------------|
| Ouverture de compte ▲□  | GRATUIT      |
| Ouverture de compte de campagne électorale  | 200 €/COMPTE |
| Clôture de compte ▲□  | GRATUIT      |
| Frais de désolidarisation de comptes joints <sup>1</sup>  | 45 €         |
| Transfert de compte dans une autre agence Crédit Agricole   | GRATUIT      |
| Transformation de compte individuel en compte joint (hors couple <sup>2</sup> )   | 30 €         |
| Mise en place d'une procuration mandataire non client   | 30 €         |
| Changement d'adresse ▲□   | GRATUIT      |
| Service d'aide à la mobilité bancaire   | GRATUIT      |
| <b>Services bancaires de base</b><br>(fournis dans le cadre du droit au compte : article L.312-1 et article D.312-5-1 du Code monétaire et financier) mentionnés par le symbole ▲   | GRATUIT      |
| <b>Commission annuelle de suivi rémunérant la gestion administrative de situations particulières :</b><br>- Client n'ayant pas procédé à son auto-certification fiscale (malgré courrier de relance adressé et e-courrier)<br>- Client n'ayant pas fourni les documents et informations permettant de mettre en conformité le dossier client avec les exigences réglementaires (malgré courrier de relance adressé et e-courrier) | 150 €        |



### Bon à savoir !

▲ **Services bancaires de base** : Ces services comprennent : l'ouverture, la tenue et la clôture du compte, un changement d'adresse par an, la délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire, la domiciliation de virements bancaires, la fourniture mensuelle d'un relevé des opérations effectuées sur le compte, l'encaissement de chèques et de virements bancaires, les paiements par prélèvements SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance, des moyens de consultation à distance du solde du compte, les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte, une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise permettant notamment le paiement d'opération sur internet et le retrait d'espèces dans l'Union européenne, deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services, la réalisation des opérations de caisse.

## Relevés de compte

|  | Papier           | e.relevé <sup>3</sup> |
|--|------------------|-----------------------|
| Relevé quotidien                           | 17,40 €/MOIS     | 8,70 €/MOIS           |
| Relevé par quinzaine (2 par mois)          | 1,55 €/MOIS      | 0,77 €/MOIS           |
| Relevé décadaire (3 par mois)              | 3,25 €/MOIS      | 1,55 €/MOIS           |
| Réédition d'un relevé de compte            | 8,30 €/RELEVÉ    | 8,30 €/RELEVÉ         |
| Relevé annuel des frais                    | GRATUIT          | GRATUIT               |
| Relevé global des avoirs (épargne/ crédit) | 11 €/TRIMESTRE   |                       |
|  | 16,50 €/SEMESTRE |                       |
|  | 22 €/AN          |                       |
| Relevé IFI                                 | 58,90 €/AN       |                       |
| Relevé de frais sur instruments financiers | GRATUIT          | GRATUIT               |
| Relevé mensuel et une enveloppe par compte | 1,50 €/MOIS      | GRATUIT               |

<sup>1</sup> Pour les crédits, consultez la page 30.

<sup>2</sup> Cette tarification n'est pas applicable au couple pacsé, marié ou en concubinage.

<sup>3</sup> Les e.relevés sont mis à disposition et consultables par le client dans son espace personnel du service de banque à distance par Internet «Crédit Agricole en Ligne», à la rubrique e-Documents.

□ Les prestations identifiées par ce symbole sont les prestations de base mentionnées par l'article D.312-5 du Code monétaire et financier.

## Tenue de compte

|   |                    |
|---|--------------------|
| Frais de tenue de compte ▲□                         | 2 €/MOIS           |
| Soit pour information                               | 24 €/AN            |
| Frais de tenue de compte Société Civile Immobilière | 3 €/MOIS           |
| Frais de gestion de compte inactif <sup>1</sup> ▲□  | 30 €/AN<br>MAXIMUM |
| Délivrance de Relevé d'Identité Bancaire ▲□         | GRATUIT            |

## Services en agence

|  |                     |
|--|---------------------|
| Versement d'espèces ▲□   | GRATUIT             |
| Remise de chèque(s) ▲□   | GRATUIT             |
| Retrait d'espèces de dépannage <sup>2</sup><br>Chaque retrait est plafonné à 1000€                 | 7 €/RETRAIT         |
| Mise à disposition d'espèces dans une autre agence d'une autre Caisse régionale du Crédit Agricole | 30 €                |
| Frais de location de coffre-fort   |                     |
| Taille 10 ou 15 cm   | 158 €/ COFFRE/AN    |
| Taille 20-25 ou 30 cm  | 205,40 €/ COFFRE/AN |
| Taille 60 cm   | 310,75 €/ COFFRE/AN |

## Frais de recherche de documents<sup>3</sup>

|  |                   |
|--|-------------------|
| Demande de réédition de document                               | 16,70 €           |
| Demande de réédition multiple ou demande de recherche complexe | SUR DEVIS         |
| Frais de photocopie  | 1,40 €/PHOTOCOPIE |
| Échelle d'intérêts   | 12,80 €/DOCUMENT  |

## Le Change

|  | Taux de Change<br>(disponible en<br>agence) | Commissions<br>(fixe par transaction) |                                       |
|--|---|---------------------------------------|---------------------------------------|
|  |   | Commission de<br>Cession              | Frais Transaction<br>inférieure à 75€ |
| <b>Vente de devises (billets)<br/>par la Caisse régionale de<br/>Crédit Agricole Toulouse<br/>31</b> | Cours de vente                              | -                                     | 4,55 €                                |
| Achat de devises (billets) par<br>la Caisse régionale de Crédit<br>Agricole<br>Toulouse 31           | Cours d'achat                               | 4,05 €                                | 4,45 €                                |

**Vente de devises (billets) par la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31, en délivrance immédiate (pack devises) : 5,55 € par transaction.**

<sup>1</sup> Frais prélevés sur chaque compte inactif dans la limite du solde créditeur du compte.

<sup>2</sup> Délivrance dans une agence de la Caisse régionale du Crédit Agricole Toulouse 31, d'une carte de retrait d'espèces en euro, à usage unique, auprès d'un distributeur d'une agence de Caisse régionale du Crédit Agricole Toulouse 31 (carte retrait minute).

<sup>3</sup> Document hors relevé de compte, chèque et Imprimé Fiscal Unique.



## Banque à distance

### Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.)

Hors coût du fournisseur d'accès à Internet

#### Internet

##### Service de banque à distance par Internet

###### Crédit Agricole en Ligne Vision

Service de banque à distance par Internet comprenant la consultation des comptes, la réalisation de virements internes et la souscription de produits et services par signature électronique

**GRATUIT**

##### Service de banque à distance par Internet ▲□

###### Crédit Agricole en Ligne Action

Services inclus dans Crédit Agricole En Ligne Vision + virements externes SEPA

**GRATUIT**

##### Service de banque à distance par Internet - service de bourse en ligne

###### Crédit Agricole en Ligne Action Bourse

Invest Store Initial

Invest Store Intégral

• À partir de 12 ordres par an

• Moins de 12 ordres par an

Les frais d'utilisation applicables aux ordres de bourse en France figurent en page 31 dans la rubrique Placements financiers.

**GRATUIT**

**GRATUIT**

**96 €/AN**

##### Service d'agrégation de comptes<sup>1</sup>

Informations sur les comptes bancaires détenus dans d'autres banques

**GRATUIT**

#### Les services de banque à distance par Internet sont accessibles depuis :

• Notre site internet [www.ca-toulouse31.fr](http://www.ca-toulouse31.fr)

• Nos applications mobiles

**TÉLÉCHARGEMENT ET ACCÈS GRATUITS**

- Ma Banque

- Paiement Mobile dédié aux paiements sécurisés avec le service Paylib qui comprend :

- Paiement Mobile : Téléchargement et accès gratuits de l'application Paiement

Mobile, hors coût de communication selon opérateur. L'utilisation de l'application est soumise à conditions et nécessite un abonnement au service Crédit Agricole En Ligne et la détention d'un smartphone compatible avec accès à Internet

- Paylib sans contact<sup>2</sup>

- Paylib entre amis<sup>3</sup>

- Virements via Paylib entre amis - Application Paiement Mobile

**GRATUIT**

### Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail, ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail

(avant le 14 octobre 2013)

|                                   |             |
|-----------------------------------|-------------|
| Mini-relevés                      | 0,33 €/SMS  |
| Abonnement temps réel de gestion  | 2,29 €/MOIS |
| Alerte temps réel de gestion      | 0,33 €/SMS  |
| Abonnement achat vente à distance | 2,29 €/MOIS |
| Alerte SMS achat vente à distance | 0,33 €/SMS  |

<sup>1</sup> Service disponible courant 2024 depuis l'application mobile Ma Banque.

<sup>2</sup> Service permettant d'effectuer des paiements chez les commerçants acceptant la carte sans contact et affichant le logo «PAYLIB». La détention d'un smartphone Android éligible est requise.

<sup>3</sup> Service permettant d'effectuer un virement entre Particuliers par l'utilisation du numéro de téléphone mobile.

## Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail

(après le 14 octobre 2013)

|  |               |
|--|---------------|
| Alerte écopage (mensuelle)   | 0,35 €/MOIS   |
| Alerte temps réel de gestion   | 0,80 €/MOIS   |
| Alerte achat à distance  | 0,80 €/MOIS   |
| Alerte solde disponible (hebdomadaire)                                     | 0,35 €/MOIS   |
| Alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur                            | 0,80 €/MOIS   |
| Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement | 0,35 €/MOIS   |
| Alerte souplesse du découvert (mensuelle)                                  | 0,35 €/ALERTE |
| Mini-relevés (hebdomadaire)  | 0,83 €/ALERTE |

## Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou sur la gestion du compte par SMS

|   |         |
|---|---------|
| Alerte solde débiteur et rejet d'opérations | GRATUIT |
|---|---------|



## Vos moyens et opérations de paiement

### Cartes

#### Cotisation carte

Carte de paiement et de retrait )))

#### CATÉGORIES DE CARTE

|  | Débit immédiat        | Débit différé |
|--|-----------------------|---------------|
| Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)<br>- L'autre carte ▲□                              | 21 €/AN               |               |
| Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à autorisation systématique)<br>- Mastercard<br>- Mastercard eko | 44 €/AN<br>37,50 €/AN |               |

#### CATÉGORIES DE CARTE

|  | Débit immédiat                       | Débit différé   |
|--|--------------------------------------|---|
| Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale)<br>- Mastercard Standard*, Visa Classic*<br>- Mastercard Globe Trotter<br>- Gold Mastercard*, Visa Premier*<br>- Gold Mastercard à empreinte biométrique<br>- World Elite Mastercard*, Visa Infinite*<br>- World Elite Mastercard à empreinte biométrique | 49,90 €/AN<br>49,90 €/AN<br>139 €/AN | 49,90 €/AN<br>139 €/AN<br>159,40 €/AN<br>330 €/AN<br>345 €/AN |

\* Existe en version sociétaire.



## Cotisation carte (suite)

### Cartes de crédit associée à un crédit renouvelable

|  | Paiement comptant à Débit immédiat | Paiement comptant à Débit différé |
|--|------------------------------------|-----------------------------------|
| Mastercard Cartwin <sup>1</sup> )))      | 49,90 €/AN                         | 49,90 €/AN                        |
| Visa Cartwin <sup>1</sup> )))            | 49,90 €/AN                         | Non commercialisée                |
| Gold Mastercard Cartwin <sup>1</sup> ))) | 139 €/AN                           | 139 €/AN                          |
| Visa Premier Cartwin <sup>1</sup> )))    | 139 €/AN                           | Non commercialisée                |

### Cartes de retrait

|   |         |
|---|---------|
| Carte Libre Service Bancaire <sup>2</sup> | GRATUIT |
|---|---------|

### Cartes qui ne sont plus commercialisées

|   |            |
|---|------------|
| Carte de crédit associée à un crédit renouvelable OPEN <sup>3</sup>                   | 22,50 €/AN |
| Visa Cartwin - paiement comptant à Débit différé                                      | 49,90 €/AN |
| Visa Premier Cartwin - paiement comptant à Débit différé                              | 139 €/AN   |
| Carte de débit (carte de paiement internationale à autorisation systématique) Maestro | 44 €/AN    |



## Bon à savoir !

Le logo ))) indique les cartes disposant de la fonctionnalité sans contact.



Pour toute souscription de 2 cartes de paiement hors formule sur un même compte, réduction de 50% sur la cotisation de la carte hors formule la moins chère (hors Mastercard Globe Trotter).

Pour toute souscription d'une formule du quotidien Essentiel, Premium ou Prestige et d'une deuxième carte hors formule sur un même compte, seule la carte hors formule (et non la carte de la formule) pourra bénéficier de l'offre 50% et uniquement si elle est de gamme identique ou inférieure à la carte incluse dans la formule (hors Mastercard Globe Trotter).



### BONUS COTISATION

0,01 € à valoir sur la prochaine cotisation annuelle carte pour chaque paiement et retrait dans les distributeurs du Crédit Agricole, dans la limite maximum du montant de la cotisation annuelle due et dans la limite d'un montant minimum de un euro. Les cartes Gold Mastercard, Visa Premier, World Elite Mastercard et Visa Infinite sont éligibles au Bonus Cotisation.

Les cartes Gold Mastercard et Visa Premier incluses dans l'offre Premium (page 15, de même que les cartes World Elite Mastercard et Visa Infinite incluses dans l'offre Prestige (page 14) ne bénéficient pas du Bonus Cotisation.

<sup>1</sup> Les cartes Cartwin sont des cartes associées à un compte de dépôt et à un crédit renouvelable. Elles portent la mention « Carte de CREDIT » au recto. Le client peut choisir si ses opérations sont débitées au comptant ou à crédit directement imputées sur le crédit renouvelable auquel la carte est rattachée.

Les retraits au comptant sont toujours débités immédiatement sur le compte associé. Les paiements réalisés au comptant sont débités sur le compte de dépôt en fonction du type de débit de la carte choisie par le client : carte à débit immédiat : le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client au jour le jour. La carte Cartwin porte en sus la mention « DEBIT », carte à débit différé (pour la Mastercard Cartwin et la Gold Mastercard Cartwin uniquement) : le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, à une date convenue.

Le montant de la cotisation est hors coût du crédit.

<sup>2</sup> Retraits au(x) seul(s) distributeur(s) de votre Caisse Régionale.

<sup>3</sup> La carte OPEN est une CARTE DE CREDIT, associée à un crédit renouvelable. Elle porte la mention « CARTE DE CREDIT ». Les opérations de paiement et retrait effectuées à crédit sont imputées directement au jour le jour sur le compte de crédit renouvelable auquel la carte est rattachée. Elle porte la catégorie « DEBIT ». Le montant de la cotisation est hors coût du crédit.

## Paielement par carte

**Paielement par carte en euro<sup>1</sup> dans un pays de l'Espace Economique Europeen (EEE) □** **GRATUIT**

**Paielement par carte en devises dans un pays de l'EEE**

- Frais fixes **GRATUIT**
- Frais variables **2,03 % DU MONTANT DE L'OPERATION**
- Frais de conversion monetaire<sup>2</sup>

**Autres paielements par carte<sup>3</sup>**

- Frais fixes **GRATUIT**
- Frais variables **2,03 % DU MONTANT DE L'OPERATION**
- Frais de change eventuels

N.B : Le paielement mobile sans contact en magasin beneficia des memes tarifcations que les paielements par carte.

## Retrait d'espèces par carte

**Retrait d'espèces par carte en euro<sup>1</sup> dans un pays de l'EEE (y compris les retraits par carte en euro dans la zone euro)**

**Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets**

|  | du Crédit Agricole | d'une autre banque  |
|--|--------------------|---|
| L'autre carte ▲ □  | <b>GRATUIT</b>     | <b>1 €/RETRAIT<br/>DÈS LE 1<sup>ER</sup> RETRAIT</b>            |
| Mastercard à autorisation systématique   | <b>GRATUIT</b>     | <b>1 €/RETRAIT<br/>À PARTIR DU 4<sup>EME</sup> RETRAIT/MOIS</b> |
| Maestro  | <b>GRATUIT</b>     | <b>1 €/RETRAIT<br/>À PARTIR DU 4<sup>EME</sup> RETRAIT/MOIS</b> |
| Mastercard eko   | <b>GRATUIT</b>     | <b>1 €/RETRAIT<br/>A PARTIR DU 26<sup>EME</sup> RETRAIT/AN</b>  |
| Mastercard Globe Trotter   | <b>GRATUIT</b>     | <b>1 €/RETRAIT<br/>A PARTIR DU 4<sup>EME</sup> RETRAIT/MOIS</b> |
| - Mastercard Standard ou Visa Classic<br>- Mastercard Cartwin<br>- Visa Cartwin<br>- Carte Open  | <b>GRATUIT</b>     | <b>1 €/RETRAIT<br/>À PARTIR DU 4<sup>EME</sup> RETRAIT/MOIS</b> |
| - Gold Mastercard<br>- Gold Mastercard à empreinte biométrique<br>- Visa Premier<br>- Gold Mastercard Cartwin<br>- Visa Premier Cartwin<br>- World Elite Mastercard<br>- World Elite Mastercard à empreinte biométrique<br>- Visa Infinite | <b>GRATUIT</b>     | <b>GRATUIT</b>  |

**Retrait d'espèces par carte en devises dans un pays de l'EEE**

- Frais fixes **GRATUIT**
- Frais variables **2,03 % DU MONTANT DE L'OPERATION**
- Frais de conversion monetaire<sup>2</sup>

**Autres retraits d'espèces par carte<sup>3</sup>**

- Frais fixes **2 €/RETRAIT**
- Frais variables **2,03 % DU MONTANT DE L'OPERATION**
- Frais de change eventuels

<sup>1</sup> Ou en devise equivalente : Devise suedoise ou en leu roumain (conformement au reglement europeen n° 924/2009).

<sup>2</sup> L'operation de change est effectuee au taux de change applique par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'operation. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquee au cours de change publie par la Banque Centrale Europeenne (BCE). Voir exemples sur : [www.ca-toulouse31.fr](http://www.ca-toulouse31.fr)

<sup>3</sup> Operations de paielement hors champ d'application du reglement europeen n°924/2009 du 16 septembre 2009.

## Autres services par carte

|   |   |
|---|---|
| Envoi de la carte à l'étranger à la demande du client   | 35 €  |
| Envoi de la carte en pli simple à la demande du client  | GRATUIT   |
| Réédition de carte en urgence   | 14,50 €   |
| Réédition du code confidentiel (envoi par courrier ou par SMS)  | 10,70 €   |
| Remplacement carte avant date échéance (hors opposition)  | 9,90 €  |
| <b>Modification des plafonds d'utilisation</b>  |   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>à la demande du titulaire de la carte, en agence ou par SOS Cartes</li> <li>sur l'application Ma Banque</li> </ul> | 10,90 €<br>GRATUIT                              |
| Frais d'opposition de la carte par le titulaire   | GRATUIT   |
| Capture en cas de refus de restitution carte après notification   | 63 €  |
| Verrouillage temporaire de la carte (carte égarée)  | GRATUIT sur les interfaces digitales et agences |

## Virements

### Virement SEPA<sup>1</sup>

Opération libellée en euro à destination ou en provenance de la zone SEPA

Emission d'un virement SEPA ▲□

| VIREMENT SEPA OCCASIONNEL  | Internet | Agence  |
|--|----------|---------|
| <b>Frais par virement occasionnel</b>  |          |         |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>Vers un compte détenu au sein de la Caisse Régionale</li> </ul> | GRATUIT  | GRATUIT |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>Vers un compte Crédit Agricole hors Caisse Régionale</li> </ul> | GRATUIT  | GRATUIT |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>Vers un compte d'une autre banque</li> </ul>                    | GRATUIT  | 4,40 €  |
| VIREMENT SEPA PERMANENT  | Internet | Agence  |
| <b>Frais de mise en place d'un virement permanent</b>  | GRATUIT  | 5,75 €  |
| <b>Frais par virement permanent</b>  |          |         |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>Vers un compte détenu au Crédit Agricole</li> </ul>             | GRATUIT  | GRATUIT |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>Vers un compte d'une autre banque</li> </ul>                    | GRATUIT  | GRATUIT |
| <b>Modification d'un virement permanent</b>  | GRATUIT  | GRATUIT |

Emission d'un virement Instantané SEPA

| Via le service de banque à distance par Internet Crédit Agricole En Ligne - Site Internet <a href="http://www.ca-toulouse31.fr">www.ca-toulouse31.fr</a> |         |
|--|---------|
| Frais par virement occasionnel vers un compte hors Caisse régionale  | GRATUIT |
| Via Paylib entre amis - Application Paiement Mobile <sup>2</sup>   |         |
| Frais par virement occasionnel   | GRATUIT |

<sup>1</sup>Pays de la zone SEPA (cf. carte en p. 45) :

- Pays de l'Union Européenne en zone euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre (partie grecque), Croatie, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie.
- Pays de l'Union Européenne en zone non euro : Bulgarie, Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Suède.
- Pays de l'AELE (Association Européenne de Libre Echange) : Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse.
- Pour la France : départements et régions d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte), territoires de Saint-Pierre-et-Miquelón, Saint-Barthélemy et la partie française de Saint-Martin.
- Principauté de Monaco, Saint Marin, Ile de Jersey, Ile de Guernesey, Ile de Man, le Vatican et Andorre.
- Royaume-Uni

<sup>2</sup> Service permettant d'effectuer des paiements chez les commerçants acceptant la carte sans contact et affichant le logo «PAYLIB». La détention d'un smartphone Android éligible est requise.

|   |         |
|---|---------|
| Réception d'un virement SEPA ▲□   | GRATUIT |
| Réception d'un virement Instantané SEPA ▲□                                      | GRATUIT |
| Demande de rappel de virement SEPA à l'initiative du donneur d'ordre            | 65,30 € |
| Demande de rappel de virement Instantané SEPA à l'initiative du donneur d'ordre | 65,30 € |

## Virement non SEPA

### Opération libellée en devises ou en euro hors SEPA

Les opérations en devises supportent des commissions de change de 0,05%, avec un montant minimum de 15,50 €. Pour tout virement en devises effectué au sein de l'EEE (Cf. carte page 45), les frais sont partagés entre le donneur d'ordre qui supporte les frais d'émission facturés par sa banque et le bénéficiaire qui supporte les frais de réception facturés par sa banque.

### Émission d'un virement non SEPA (en agence)

| EMISSION D'UN VIREMENT NON SEPA OCCASIONNEL  |                  |
|--|------------------|
| <b>Frais par virement non SEPA occasionnel en agence</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Vers un compte Crédit Agricole hors Caisse Régionale</li> <li>Vers un compte d'une autre banque</li> </ul> | 26,80 €          |
| VIREMENT NON SEPA PERMANENT  |                  |
| <b>Frais de mise en place d'un virement non SEPA permanent</b>   | 5,75 €/OPÉRATION |
| <b>Frais par virement non SEPA permanent</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Vers un compte Crédit Agricole hors Caisse Régionale</li> <li>Vers un compte d'une autre banque</li> </ul>             | 26,80 €          |
| <b>Réception d'un virement non SEPA ▲□</b>   | 21 €/VIREMENT    |

### Émission d'un virement non SEPA (en ligne)

| EMISSION D'UN VIREMENT NON SEPA OCCASIONNEL   | EN DEVISES    | EN EUROS      |
|---|---------------|---------------|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>Vers un compte Crédit Agricole hors Caisse Régionale</li> <li>Vers un compte d'une autre banque</li> </ul> | 15 €/VIREMENT | 22 €/VIREMENT |

## Prélèvements SEPA/TIP SEPA

|   |         |
|---|---------|
| Révocation et opposition de prélèvement SEPA              | GRATUIT |
| Frais par paiement d'un prélèvement SEPA ▲□               | GRATUIT |
| Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ▲□ | GRATUIT |
| Information premier prélèvement SEPA                      | GRATUIT |
| Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA ▲□ | GRATUIT |

## Chèques

|   |                  |
|---|------------------|
| Paiement d'un chèque  | GRATUIT          |
| Remise de chèque(s) sur le compte ▲□  | GRATUIT          |
| Date de valeur chèque remis à l'encaissement<br>à compter de son inscription sur le compte  | J+1              |
| Délivrance d'un chéquier  | GRATUIT          |
| Chéquier remis en agence  | GRATUIT          |
| Frais d'envoi de chéquier :   |                  |
| • en recommandé AR à la demande du client   | 7,50 €           |
| • en pli simple à la demande du client  | 1,30 €           |
| Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur   | 16,10 €/CHÈQUE   |
| Frais d'opposition chéquier(s) par l'émetteur   | 16,10 €/CHÉQUIER |
| Frais d'émission d'un chèque de banque ▲  | 15 €             |
| Destruction chéquier non récupéré<br>2 mois après la réception de l'information de mise à disposition par mail<br>ou SMS selon le mode choisi | 6,30 €/CHÉQUIER  |
| Copie de chèque   | 16,50 €/CHÈQUE   |



## Offres groupées de services

Les produits et services composant les offres groupées de services peuvent être achetés séparément

### Cotisation à une offre groupée de services

Pour chaque service composant l'offre groupée de services, le nombre de prestations couvert par l'offre groupée de services est mentionné lorsque les prestations sont limitées. A défaut de précision, les prestations ne sont pas limitées.

#### Offre Prestige

##### Gestion du compte

Remplacement carte avant la date d'échéance (hors opposition)

Tenue de compte

Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

##### Commission d'intervention

##### Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) « World Elite Mastercard » ou « Visa Infinite » (cotisation carte)

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

Rédédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Emission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)

Emission et réception d'un virement Instantané SEPA

Emission et réception d'un virement non SEPA

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA<sup>1</sup>

Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque

##### Retrait d'espèces par carte<sup>2</sup>

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale Toulouse 31

32 €/MOIS

<sup>1</sup> Sauf gratuité imposée par la loi.

<sup>2</sup> Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

## Offre Prestige (suite)

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en euro ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE), à un distributeur automatique d'un autre établissement

### Paiement par carte<sup>1</sup>

En euro ou en devises, dans ou hors pays de l'EEE

### Assurance de la Banque au Quotidien

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Premium<sup>2</sup>

SécuriWEB Premium

### Merci pour l'info Prestige (version numérique)

- Accès illimité au service de renseignements Merci pour l'info
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de [www.mercipourlinfo.fr](http://www.mercipourlinfo.fr)
- Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique (Merci pour l'info, Santé magazine, Détente Jardin, Régal, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents)

32 €/MOIS

## Offre Premium

### Gestion du compte

Remplacement carte avant la date d'échéance (hors opposition)

Tenue de compte

Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

### Commission d'intervention

Commission d'intervention<sup>3</sup> : 3 / an

### Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) « Gold Mastercard » ou « Visa Premier » (cotisation carte)

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Emission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)

Emission et réception d'un virement Instantané SEPA

Emission et réception d'un virement non SEPA : 10 virements / an

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA<sup>4</sup>

Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

15 €/MOIS

<sup>1</sup> Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

<sup>2</sup> La garantie n'a pas vocation à se substituer aux obligations légales de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel résultant des exigences du code monétaire et financier et relatives à la fraude aux moyens de paiement (voir détail à la notice d'assurance).

<sup>3</sup> Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération, 8 euros par jour et de 80 euros par mois.

<sup>4</sup> Sauf gratuité imposée par la loi.

## Offre Premium (suite)

Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque : 3 / an

### Retrait d'espèces par carte<sup>1</sup>

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale Toulouse 31

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en euro ou en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement : 10 retraits / an

### Paiement par carte<sup>1</sup>

En euro dans un pays de l'EEE

En devises dans ou hors pays de l'EEE : 10 paiements / an

### Assurance de la Banque au Quotidien

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Premium<sup>2</sup>

SécuriWEB Premium

### Merci pour l'info Premium (version numérique)

- Accès illimité au service de renseignements Merci pour l'info
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de [www.mercipourinfo.fr](http://www.mercipourinfo.fr)
- Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques en version numérique

15 €/MOIS

## Offre Essentiel

### Gestion du compte

Tenue de compte

Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

### Commission d'intervention

Commission d'intervention<sup>3</sup> : 1 / an

### Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) « Mastercard Standard » ou « Visa Classic » (cotisation carte)

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

9,90 €/MOIS

<sup>1</sup> Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

<sup>2</sup> La garantie n'a pas vocation à se substituer aux obligations légales de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel résultant des exigences du code monétaire et financier et relatives à la fraude aux moyens de paiement (voir détail à la notice d'assurance).

<sup>3</sup> Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération, 8 euros par jour et de 80 euros par mois.



## Offre Essentiel (suite)

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Emission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)

Emission et réception d'un virement Instantané SEPA

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA<sup>1</sup>

Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque : 1 / an

### Retrait d'espèces par carte<sup>2</sup>

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale Toulouse 31

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en euro ou en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement

### Paiement par carte<sup>2</sup>

En euro dans un pays de l'EEE

### Assurance de la Banque au Quotidien

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Plus<sup>3</sup>

### Merci pour l'info

- Accès au service de renseignements Allô Expert Merci pour l'info : 2 demandes / an
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de [www.mercipourlinfo.fr](http://www.mercipourlinfo.fr)
- Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques en version numérique

9,90 €/MOIS

<sup>1</sup> Sauf gratuité imposée par la loi.

<sup>2</sup> Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

<sup>3</sup> La garantie n'a pas vocation à se substituer aux obligations légales de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel résultant des exigences du code monétaire et financier et relatives à la fraude aux moyens de paiement (voir détail à la notice d'assurance).

## Offre Globe Trotter (offre réservée aux 18-30 ans inclus)

### Gestion du compte

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.) : Crédit Agricole En Ligne Vision option virements externes

Tenue de compte

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte ou sur la gestion du compte par SMS :

- alerte solde débiteur et rejet d'opérations
- alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

### Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) « Mastercard Globe Trotter » (cotisation carte)

Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant l'émission d'un virement SEPA (virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Emission et réception d'un virement non SEPA

Délivrance d'un chéquier (sur demande)

### Retrait d'espèces par carte<sup>1</sup>

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale Toulouse 31

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en devises hors de la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

### Paiement par carte<sup>1</sup>

En euro ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

2,00 €/MOIS

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre Globe Trotter sera résiliée le jour du 31<sup>ème</sup> anniversaire du titulaire ainsi que, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement Mastercard Globe Trotter. En cas de résiliation de l'offre Globe Trotter, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraîne l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.

<sup>1</sup> Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

## Offre eko

### Gestion du compte

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne Vision option virements externes

#### Tenue de compte

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte ou sur la gestion du compte par SMS :

- alerte si solde du compte inférieur à 20 €
- alerte solde débiteur et rejet d'opérations
- alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement
- alerte consommation des forfaits de retraits hors distributeurs Crédit Agricole

E-relevé mensuel

### Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat et à autorisation systématique) « Mastercard eko » (cotisation carte)

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant l'émission d'un virement SEPA (virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Délivrance d'un chéquier (sur demande)

### Retrait d'espèces par carte <sup>1</sup>

Retrait d'espèces en euro à un distributeur automatique du Crédit Agricole

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro ET en euros ou en devises dans les autres pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement : 25 retraits / an

Retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement : 10 retraits / an

2,00 €/MOIS



### Bon à savoir !

**L'offre eko n'inclut pas d'autorisation de découvert** : le compte doit toujours fonctionner en position créditrice et aucune opération ne doit être initiée au-delà du solde disponible. Les clients eko ne supportent pas les frais suivants : commission d'intervention, frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté, frais par service de paiement rejeté pour défaut de provision, prélèvement rejeté pour un motif autre que sans provision et frais par rejet de chèque pour un autre motif que sans provision.

En cas de non régularisation d'un chèque émis sans provision, les clients eko se voient appliquer les frais suivants : forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision et frais en cas d'interdiction bancaire. Le montant de ce forfait pour les clients eko est le suivant :

- Montant du chèque inférieur ou égal à 50 € : **22 € / chèque**
- Montant du chèque supérieur à 50 € : **42 € / chèque**

<sup>1</sup> Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

## Offre eko (suite)

---

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre eko sera résiliée, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement Mastercard eko, de souscription d'une carte complémentaire et de souscription d'une autorisation de découvert ou d'un Compte à Composer associé au compte ouvert dans le cadre de l'offre eko. En cas de résiliation de l'offre eko, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraîne l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.

# L'offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière : Le Compte à Composer Module Budget Protégé<sup>1</sup>

## LE SOCLE

Tenue de compte

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en ligne Vision option virements externes

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant l'émission d'un virement SEPA (virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Information premier prélèvement SEPA

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail :

- alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur
- alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)

## MODULE BUDGET PROTÉGÉ

Ouverture et clôture de compte

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) - Cotisation carte : « L'autre carte »

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail : alerte solde disponible (1 fois/semaine)

Exonération pour l'ensemble des frais suivants :

- Les commissions d'intervention
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
- Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
- Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
- Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision
- Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision
- Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques
- Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire
- Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

2 chèques de banque par mois

Fourniture de relevés d'identité bancaire (RIB)

Un changement d'adresse (1 fois / an)

Versement d'espèces en agence

Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque

1,00 €/MOIS

<sup>1</sup> En application de l'article L.312-1-3 alinéa 2 du code monétaire et financier relatif à l'offre spécifique destinée aux clients en situation de fragilité financière.

## Offres qui ne sont plus commercialisées

### Les comptes Services

|                         |             |
|-------------------------|-------------|
| CSCA BIENVENUE          | 5,45 €/MOIS |
| CSCA TANDEM             | 4,55 €/MOIS |
| CSCA SOUPLE             | 7,50 €/MOIS |
| CSCA PRELUDE +          | 3 €/MOIS    |
| CSCA SERENITE BIENVENUE | 7,50 €/MOIS |
| CSCA SERENITE BIENVENUE | 90 €/AN     |
| CSCA INITIAL ANCIEN     | 4,60 €/MOIS |
| CSCA INITIAL ANCIEN     | 55,20 €/AN  |
| CSCA INITIAL            | 4,60 €/MOIS |
| CSCA INITIAL            | 55,20 €/AN  |
| CSCA SERENITE           | 7,50 €/MOIS |
| CSCA SERENITE           | 90 €/AN     |
| CSCA OPTIMUM            | 8,90 €/MOIS |
| CSCA OPTIMUM            | 106,80 €/AN |
| CSCA OPTIMUM SANS OC    | 7,80 €/MOIS |
| CSCA OPTIMUM SANS OC    | 93,60 €/AN  |
| CSCA EURO INITIAL       | 4,65 €/MOIS |
| CSCA OPTIMAL            | 8,75 €/MOIS |
| CSCA MOZAIC             | 2,95 €/MOIS |
| CSCA MOZAIC             | 35,45 €/AN  |

## Offres qui ne sont plus commercialisées (suite)

### Le Compte à Composer

| LE SOCLE   |             |
|--|-------------|
| Tenue de compte  | 2,35 €/MOIS |
| Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne Vision option virements externes  |             |
| Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client   |             |
| Envoi de la carte en pli simple à la demande du client   |             |
| Forfait des opérations courantes illimitées comprenant l'émission d'un virement SEPA (virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA    |             |
| Information premier prélèvement SEPA   |             |
| Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail : <ul style="list-style-type: none"> <li>• alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur</li> <li>• alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement</li> </ul> |             |
| Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)  |             |

### MODULE MAÎTRISE DU DÉCOUVERT souscrit jusqu'au 31/12/2016

|  | Découvert  | Prix         |
|--|--|--------------|
|  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Assurance SécuriCOMPTE Découvert</li> <li>• Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail : alerte souplesse du découvert (mensuelle)</li> <li>• Ristourne des intérêts débiteurs<sup>1</sup></li> </ul> | De 1 à 300 € |
|  | De 301 € à 800 €   | 2,45€/MOIS   |
|  | De 801 à 1200 €  | 3,50 €/MOIS  |
|  | De 1201 à 2000 €   | 4,45 €/MOIS  |
|  | 2001 € et +  | 5,95 €/MOIS  |

### MODULE MAÎTRISE DU DÉCOUVERT depuis le 01/01/2017

|  | Découvert  | Prix         |
|--|--|--------------|
|  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Assurance SécuriCOMPTE Découvert</li> <li>• Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail : alerte souplesse du découvert (mensuelle)</li> <li>• Ristourne des intérêts débiteurs<sup>2</sup></li> </ul> | De 1 à 500 € |
|  | De 501 € à 1000 €  | 3,45 €/MOIS  |
|  | De 1001 à 2000 €   | 4,50 €/MOIS  |
|  | 2001 € et +  | 5,90 €/MOIS  |

### MODULE BUDGET ASSURANCES

|                        |               |
|------------------------|---------------|
| Assurance SécuriBUDGET | 1,90 € / MOIS |
| SécuriBUDGET Premium   | 2,25 € /MOIS  |

### MODULE COMPTE SÉCURISÉ

|  |                                       |
|--|---------------------------------------|
| Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : Assurance SécuriCOMPTE Plus <sup>3</sup><br>SécuriCOMPTE Premium | 3,20 €/MOIS<br>PREMIUM<br>4,90 €/MOIS |
| Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur  |                                       |
| Retrait d'espèces de dépannage   |                                       |
| Commande de carte en urgence   |                                       |
| Rédition code confidentiel (envoi par courrier ou par SMS)   |                                       |

<sup>1</sup>Facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5 €, 10 €, 15 €, 20 €, 25 €) selon la tranche choisie.

<sup>2</sup>Facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5 €, 10 €, 15 €, 20 €) selon la tranche choisie.

<sup>3</sup>La garantie n'a pas vocation à se substituer aux obligations légales de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel résultant des exigences du code monétaire et financier et relatives à la fraude aux moyens de paiement (voir détail à la notice d'assurance).

## MODULE ÉPARGNE PILOTÉE

Mandat d'épargne<sup>1</sup>

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail : alerte mensuelle « écopage »

Assurance SécuriEPARGNE  
SécuriEPARGNE Premium

Relevé global des avoirs épargne/crédit (annuel)  
(trimestriel) en Premium

Abonnement à des services de banque à distance  
(internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne Invest Store Initial

**2,45 €/MOIS  
PREMIUM  
3,30 €/MOIS**

## MODULE SUIVI @SSURÉ

Assurance SécuriWEB  
SécuriWEB Premium

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail :

- alerte achat à distance
- mini relevés (hebdomadaire)
- alerte temps réel de gestion

**3,55 €/MOIS  
PREMIUM  
4,45 €/MOIS**

## LES OPTIONS

Assurance SécuriZEN

**1,90 €/MOIS**

Assurance SécuriLIVRETS

**1,90 €/MOIS**

## Réduction tarifaire selon le montant total souscrit applicable au Compte à Composer :

Pour toute souscription du Compte à Composer (socle + modules), le client bénéficie d'une dégressivité tarifaire dont les modalités sont les suivantes :

### Dégressivité Tarifaire

|  |                                       |
|--|---------------------------------------|
| -5 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)  | <b>COMPRIS ENTRE 4,27 € ET 5,29 €</b> |
| -10 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules) | <b>COMPRIS ENTRE 5,30 € ET 7,28 €</b> |
| -15 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules) | <b>COMPRIS ENTRE 7,29 € ET 9,35 €</b> |
| -20 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules) | <b>ÉGAL À 9,36 € ET PLUS</b>          |

EN + : Les Options bénéficient automatiquement du niveau de dégressivité tarifaire atteint au titre de l'équipement socle + modules.

## Avantages Tarifaires Supplémentaires

Pour les 18-25 ans inclus

**-50 % DE RÉDUCTION SUPPLÉMENTAIRE**

<sup>1</sup> Mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie.





## Irrégularités et incidents

### Commission d'intervention

#### Commission d'intervention

Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...

- Plafond par opération **8 €**
- Plafond journalier **8 €**
- Plafond mensuel **80 €**

Montant pour la clientèle bénéficiant des services bancaires de base ainsi que pour la clientèle en situation de fragilité financière ayant souscrit l'offre spécifique «Budget Protégé»

- Plafond par opération<sup>1</sup> **4 €**
- Plafond journalier **4 €**
- Plafond mensuel<sup>1</sup> **20 €**



#### Bon à savoir !

Pour les paiements par carte dont le montant est inférieur à 10 € et réalisés lorsque le compte se trouve en situation de découvert non autorisé ou au-delà du découvert autorisé, il n'y a pas de facturation de commission d'intervention.

### Opérations Particulières

|   |   |
|---|---|
| <b>Frais de retour de courrier</b> (client inconnu à l'adresse)                             | <b>20 €</b>   |
| <b>Frais par saisie-attribution ou conservatoire</b>  | <b>100 €</b>  |
| <b>Frais par saisie administrative à tiers détenteur</b>                                    | <b>10% DU MONTANT DÛ AU TRÉSOR PUBLIC, DANS LA LIMITE D'UN PLAFOND DE 100 €</b> |
| <b>Mesure exécutoire vaine : solde débiteur</b>   | <b>18,60 €</b>  |
| <b>Frais pour paiement d'un chèque émis en contravention avec une interdiction bancaire</b> | <b>27,50 €/CHÈQUE</b>   |
| <b>Frais de mise en place de paiement direct de pension alimentaire</b>                     | <b>100 €</b>  |

### Incidents de paiement

|  |                    |
|--|--------------------|
| <b>Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé</b>   | <b>14,70 €</b>     |
| <b>En cas d'interdiction bancaire :</b>  |                    |
| • Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques   | <b>15 €</b>        |
| <b>Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision</b>  | <b>14,60 €</b>     |
| <b>Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision<sup>2</sup></b>   |                    |
| • Montant du chèque inférieur ou égal à 50 €<br>(Frais non prélevés en cas de nouveau(x) rejet(s) du même chèque dans les 30 jours suivant le premier rejet) | <b>30 €/CHÈQUE</b> |
| • Montant du chèque supérieur à 50 €<br>(Frais non prélevés en cas de nouveau(x) rejet(s) du même chèque dans les 30 jours suivant le premier rejet)         | <b>50 €/CHÈQUE</b> |

<sup>1</sup> Montant plafonné en application de l'article L312-1-3 du code monétaire et financier.

<sup>2</sup> Les montants comprennent les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision, les frais de lettre d'injonction et s'il y a lieu la commission d'intervention.

## Incidents de paiement (suite)

|   |                        |
|---|------------------------|
| <b>Frais par ordre de paiement rejeté pour défaut de provision<sup>1</sup></b>  |                        |
| • Si paiement < 20 €  | Montant du paiement    |
| • Si paiement ≥ 20 €  | 20 €                   |
| <b>Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque</b>   | <b>GRATUIT</b>         |
| <b>Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision<sup>1</sup></b>   |                        |
| • Si l'opération < 20 €   | Montant de l'opération |
| • Si l'opération ≥ 20 €   | 20 €                   |
| <b>Frais de rejet de prélèvement pour un motif autre qu'un défaut de provision</b><br>(Frais intégrant s'il y a lieu la commission d'intervention et la notification) | <b>20 €</b>            |
| <b>Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision<sup>1</sup></b>  |                        |
| • Si l'opération < 20 €   | Montant de l'opération |
| • Si l'opération ≥ 20 €   | 20 €                   |
| <b>Frais par virement rejeté pour un autre motif que défaut de provision</b><br>(Frais intégrant la commission d'intervention et la notification)                     | <b>20 €</b>            |
| <b>Frais de non-exécution de virement occasionnel pour défaut de provision<sup>1</sup></b>  |                        |
| • Si l'opération < 20 €   | Montant de l'opération |
| • Si l'opération ≥ 20 €   | 20 €                   |

### Plafond de frais d'incidents applicable, aux clients identifiés comme éligibles à l'« Offre spécifique clients fragiles » au titre des articles L.312-1-3 et R.312-4-3 du code monétaire et financier, pour les frais suivants :

- Les commissions d'intervention (plafonnées à 4,00 € par jour)
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
- Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
- Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
- Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision
- Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision **25 €/MOIS**
- Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques
- Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire
- Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

<sup>1</sup> Les montants comprennent, s'il y a lieu, la commission d'intervention.



## Découverts et Crédits<sup>1</sup>

Pour les offres de découvert et de crédit destinées aux jeunes, reportez-vous à la rubrique « Les offres pour les jeunes ».

### Découvert

#### Découvert ponctuel non convenu ou non formalisé (dépassement)

|  |                               |
|--|-------------------------------|
| Taux débiteur annuel                       | NOUS CONSULTER                |
| Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal | PLAFOND DU TAUX RÉGLEMENTAIRE |
| Découvert passager                         | NOUS CONSULTER                |

#### Autorisation de découvert remboursable dans un délai d'un mois

|  |                                  |
|--|----------------------------------|
| Taux débiteur annuel   | NOUS CONSULTER                   |
| Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal                                     | PLAFOND DU TAUX RÉGLEMENTAIRE    |
| Taux débiteur annuel en cas de dépassement                                     | TAUX DE DÉCOUVERT NON CONVENU    |
| Frais de dossier /de mise en place ou de renouvellement                        | GRATUIT                          |
| Assurance facultative en couverture du découvert SécuriTRESORERIE <sup>2</sup> | FONCTION DU MONTANT DU DÉCOUVERT |

<sup>1</sup> Sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier.

<sup>2</sup> Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance souscrit auprès de CAMCA, voir rubrique « Assurances et Prévoyance : mentions légales » p. 40.

## Autorisation de découvert remboursable dans un délai supérieur à un mois et égal ou inférieur à 3 mois

|  |                                  |
|--|----------------------------------|
| Taux débiteur annuel   | NOUS CONSULTER                   |
| Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal                                     | PLAFOND DU TAUX RÈGLEMENTAIRE    |
| Taux débiteur annuel en cas de dépassement                                     | TAUX DE DÉCOUVERT NON CONVENU    |
| Frais de dossier /de mise en place ou de renouvellement                        | GRATUIT                          |
| Assurance facultative en couverture du découvert SécuredRESORERIE <sup>2</sup> | FONCTION DU MONTANT DU DÉCOUVERT |

## Autorisation de découvert remboursable dans un délai supérieur à 3 mois

|  |                                  |
|--|----------------------------------|
| Taux débiteur annuel   | NOUS CONSULTER                   |
| Taux débiteur annuel en cas de dépassement                               | TAUX DE DÉCOUVERT NON CONVENU    |
| Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal                               | PLAFOND DU TAUX RÈGLEMENTAIRE    |
| Frais de dossier /de mise en place ou de renouvellement                  | GRATUIT                          |
| Assurance Emprunteur facultative en couverture du découvert <sup>1</sup> | FONCTION DU MONTANT DU DÉCOUVERT |

## Crédits à la consommation

### Crédit renouvelable

|  |                |
|--|----------------|
| <b>Crédit Renouvelable : Supplétis</b><br>Le taux débiteur annuel et le TAEG (Taux annuel effectif global) sont indiqués sur l'offre de contrat de crédit. | NOUS CONSULTER |
|--|----------------|

#### Peuvent être associées au Crédit Renouvelable Supplétis

- Une carte Cartwin adossée à un compte de dépôt pour des paiements ou des retraits au comptant en France et à l'étranger (sous réserve que l'équipement électronique utilisé par votre commerçant le permette) et à un crédit renouvelable pour des paiements ou des retraits à crédit en France uniquement.
- Une assurance emprunteur<sup>2</sup> : 0,30% par mois, sur le solde restant dû, selon l'option choisie et l'âge de l'assuré.

|  |         |
|--|---------|
| <b>Frais d'étude et de mise en place</b> | GRATUIT |
|--|---------|

<sup>1</sup> Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance souscrit auprès de Predica, voir rubrique « Assurances et Prévoyance : mentions légales » p. 40.

<sup>2</sup> Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance souscrit auprès de CAMCA, voir rubrique « Assurances et Prévoyance : mentions légales » p. 40.

## Crédit à la consommation amortissable à taux fixe

Le taux débiteur annuel et le Taux Annuel Effectif Global (TAEG) sont indiqués sur l'offre de contrat de prêt.

|   |   |
|---|---|
| Prêt à la consommation Auto, Travaux, Personnel   | NOUS CONSULTER                                    |
| Eco-PTZ MaPrimeRénov  | NOUS CONSULTER                                    |
| Regroupements de crédits [Regroupement dans un seul prêt de différents crédits à la consommation] | NOUS CONSULTER                                    |
| Prêt Rachat de crédit   | NOUS CONSULTER                                    |
| Frais de dossier <sup>2</sup>   | 1 % DU CAPITAL EMPRUNTÉ<br>MINI 90 € - MAXI 300 € |
| Lettre d'Information annuelle sur le capital restant dû   | GRATUIT   |
| Assurance Emprunteur <sup>1</sup>   | NOUS CONSULTER                                    |

## Crédits Immobiliers

### Crédit Immobilier

|   |   |
|---|---|
| Prêt à Taux Zéro (PTZ)  | NOUS CONSULTER  |
| Eco-PTZ MaPrimeRénov  | NOUS CONSULTER  |
| Prêt à l'accession sociale (PAS)  | NOUS CONSULTER  |
| Prêt conventionné   | NOUS CONSULTER  |
| Prêt Épargne Logement   | NOUS CONSULTER  |
| Facilimmo (prêt à taux fixe ou révisable, amortissable ou in fine)                                  | NOUS CONSULTER  |
| Crédit relais   | NOUS CONSULTER  |
| Frais de dossier <sup>1</sup>   | 1 % DU CAPITAL EMPRUNTÉ<br>450 € - 1500 € MAXI<br>MINI 400 € - MAXI 500 € |
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Montant minimum/maximum</li><li>• Sur le prêt PAS</li></ul> |   |
| Assurance Emprunteur <sup>2</sup>   | NOUS CONSULTER  |

### Autres opérations liées aux crédits

|   |   |
|---|---|
| Attestations diverses liées au prêt   | 25 €/DOCUMENT                                       |
| Lettre d'Information annuelle des cautions (par an, par caution et par prêt)  | GRATUIT   |
| Rédition de tableau d'amortissement   | 25 €  |
| Modification du compte à débiter <sup>3</sup>   | 25 €  |
| Modification de la date d'échéance  | 25 €  |
| Modification de la périodicité  | 25 €  |
| Report d'échéance   | 130 €   |
| Réaménagement de prêt   | 1 % DU CAPITAL EMPRUNTÉ<br>MINI 450 € - MAXI 1500 € |
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Frais d'étude et mise en place de réaménagement</li><li>• Montant minimum/maximum</li></ul> |   |
| Décompte de remboursement de crédit immobilier, pour les offres de crédit immobilier émises avant le 01/07/2016                     | 25 €  |
| Décompte de remboursement de crédit immobilier, pour les offres de crédit immobilier émises à compter du 01/07/2016                 | GRATUIT   |

<sup>1</sup>Non applicable pour certains prêts réglementés, dont prêt à taux zéro, Eco-PTZ, prêt Epargne Logement

<sup>2</sup>Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance souscrit auprès de Predica, voir rubrique « Assurances et Prévoyance : mentions légales » p. 40.

<sup>3</sup>Hors modification réalisée dans le cadre d'une mobilité bancaire ou réalisée en ligne par le client.

## Autres opérations liées aux crédits (suite)

|  |            |
|--|------------|
| Décompte de remboursement de crédit consommation       | 25 €       |
| Mainlevée totale ou partielle de garantie (hypothèque) | 130 €      |
| Modification de garantie                               | 130 €      |
| Désolidarisation de prêt                               | 350 €/PRÊT |
| Transfert de prêt                                      | 350 €      |
| Attestation donation                                   | 25 €       |
| Frais de recherches de prêts                           | 61 €       |
| Prolongation de court terme                            | 25 €       |



## Épargne et Placements financiers

### Épargne bancaire

|  |             |
|--|-------------|
| Transfert de compte vers une autre banque (Livrets et assimilés) | GRATUIT     |
| Transfert de compte vers une autre banque (PEL, CEL)             | 98 €        |
| Mandat d'épargne <sup>1</sup>                                    | GRATUIT     |
| Mandat d'épargne + <sup>1</sup>                                  | 1,60 €/MOIS |

### Épargne disponible

Livret A, Compte sur livret, Compte Épargne Logement, Livret de Développement Durable et Solidaire, Livret Codebis, Livret d'Épargne Populaire, Livret Engagé Sociétaire, Livret Projet Agri, les livrets pour les jeunes sont traités à la rubrique suivante.

|                       |                |
|-----------------------|----------------|
| Ouverture             | GRATUIT        |
| Taux bruts en vigueur | NOUS CONSULTER |

### Épargne moyen/long terme

#### Les dépôts à terme et le Plan Épargne Logement

|   |                |
|---|----------------|
| Ouverture   | GRATUIT        |
| Taux bruts en vigueur   | NOUS CONSULTER |
| L'assurance vie et le Plan d'Épargne Retraite (PER individuel assurance vie) <sup>2</sup> |                |
| Droits d'entrée   | NOUS CONSULTER |
| Rémunération  | NOUS CONSULTER |
| Frais de gestion  | NOUS CONSULTER |

### Placements financiers

Les frais relatifs aux PEA et PEA-PME sont régis par l'article D. 221-111-1 du code monétaire et financier.

### Opérations diverses sur titres

|   |               |
|---|---------------|
| Ouverture d'un compte-titres, d'un PEA-PME ou d'un PER individuel compte-titres | GRATUIT       |
| Transfert de compte-titres vers un autre établissement                          |               |
| • Par compte  | 150 €         |
| Transfert de PEA/PEA-PME vers un autre établissement                            |               |
| • Par ligne   | 15 €          |
| • Par compte  | PLAFOND 150 € |

<sup>1</sup> Mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie.

<sup>2</sup> Contrat souscrit auprès de Predica, voir rubrique « Assurances et Prévoyance : mentions légales » p. 40.



## Bon à savoir !

En cas de transfert du plan d'un organisme vers un autre, les frais de garde prélevés par le premier organisme au cours de l'année du transfert ne peuvent excéder une part du plafond des droits de garde, proportionnelle à la durée effective de gestion du plan par cet organisme au cours de l'année. Lorsque les frais ont déjà été prélevés et qu'ils excèdent cette part, la différence est restituée au titulaire (art. D 221-111-1 Code monétaire et financier).

|                                       |                |
|---------------------------------------|----------------|
| Duplicata d'Imprimé Fiscal Unique     | 15,65 €        |
| Ordre annulé, non exécuté             | GRATUIT        |
| Pôle Bourse                           | 9,90 €/MOIS    |
| Gestion conseillée                    | NOUS CONSULTER |
| Gestion conseillée option Titres Vifs | NOUS CONSULTER |
| Mandats de gestion                    | NOUS CONSULTER |

## Ordres de bourse en France

### SERVICES DE BANQUE À DISTANCE PAR INTERNET ET PAR TÉLÉPHONE

#### INVEST STORE INITIAL pour Compte Titres ordinaire

- 0,69 % du montant de l'ordre
- Frais fixes à la ligne

7,00 € MINIMUM  
GRATUIT

#### INVEST STORE INITIAL POUR PEA / PEA-PME<sup>1</sup>

- 0,50 % du montant de l'ordre

### SERVICES DE BANQUE À DISTANCE PAR INTERNET ET PAR TÉLÉPHONE

#### INVEST STORE INTÉGRAL POUR COMPTES TITRES

- Ordre ≤ à 1000,00 €
- Ordre > à 1000,00 €

0,99 €  
0,09 % DU MONTANT DE L'ORDRE

#### INVEST STORE INTÉGRAL POUR PEA / PEA-PME<sup>1</sup>

- Ordre ≤ à 500,00 €
- Ordre > 500,00 € et ≤ 1 000,00 €
- Ordre > à 1000,00 €

0,48 % DU MONTANT DE L'ORDRE  
0,18 % DU MONTANT DE L'ORDRE  
0,09 % DU MONTANT DE L'ORDRE

<sup>1</sup> Les opérations relatives aux titres qui ne sont pas réalisées sur une plateforme de négociation ne donnent pas lieu à prélèvement d'autres frais que les droits d'entrée prélevés lors de la souscription. Si aucun frais de souscription n'est perçu, ou s'ils sont acquis au fonds, le gestionnaire du plan peut prélever une commission de souscription respectant les plafonds.

## Ordres de bourse en France (suite)

| SERVICE DE RÈGLEMENT DIFFÉRÉ (SRD)  |                |
|---|----------------|
| Frais proportionnels  | 0,024 %/JOUR   |
| AUTRES SERVICES   |                |
| Souscription et vente de SICAV et FCP Crédit Agricole<br><small>Frais de marché en sus, variables selon le lieu d'exécution</small> | NOUS CONSULTER |
| Frais de souscription OPC hors Crédit Agricole (hors frais émetteur)  | 30 €           |
| Frais relatifs aux titres non cotés   | NOUS CONSULTER |

## Ordres de bourse sur bourses étrangères

| SERVICES DE BANQUE À DISTANCE PAR INTERNET ET PAR TÉLÉPHONE  |                 |
|--|-----------------|
| <b>INVEST STORE INITIAL pour Compte Titres ordinaire</b>   |                 |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>0,69 % du montant de l'ordre</li> <li>Frais fixes à la ligne gratuits</li> <li>Majoré le cas échéant des frais de courtage étrangers</li> </ul> | 36,00 € MINIMUM |
| <b>INVEST STORE INITIAL pour PEA / PEA-PME</b>   |                 |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>0,50 % du montant de l'ordre</li> </ul>   |                 |
| <b>INVEST STORE INTÉGRAL</b>   |                 |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>0,45 % du montant de l'ordre</li> <li>Frais fixes à la ligne gratuits</li> <li>Majoré le cas échéant des frais de courtage étrangers</li> </ul> |                 |

## Droits de garde sur Compte titres

| Pour les détenteurs du service de banque à distance Invest Store Intégral  | GRATUIT   |                       |
|--|---|-----------------------|
| PAR AN   |   |                       |
| Compte titres<br>Frais de tenue de compte  | 26,55 €/COMPTE  |                       |
| Compte titres composé exclusivement de parts sociales, CCI Crédit Agricole Toulouse 31, Actions Crédit Agricole SA | GRATUIT   |                       |
|  | Commission proportionnelle au montant du portefeuille | Frais fixes par ligne |
| Parts sociales, CCI Crédit Agricole Toulouse 31, Actions Crédit Agricole SA  | -   | GRATUIT               |
| SICAV, FCP et emprunts du Groupe Crédit Agricole   | 0,12 %  | 4,10 €                |
| Autres actions françaises, SICAV, FCP et emprunts hors Groupe Crédit Agricole                                      | 0,30 %  | 4,10 €                |
| Valeurs étrangères   | 1,20 %  | 4,10 €                |

Montant maximum : 410,00 € / AN / COMPTE-TITRES



## Droits de garde sur PEA / PEA-PME

Pour les détenteurs du service de banque à distance Invest Store Intégral **GRATUIT**

PAR AN

PEA / PEA-PME  
Frais de tenue de compte **0,4 % DE L'ENCOURS GLOBAL**

PEA / PEA-PME composé exclusivement de parts sociales, CCI Crédit Agricole Toulouse 31, Actions Crédit Agricole SA **GRATUIT**

|   | Commission proportionnelle au montant du portefeuille | Frais fixes par ligne |
|---|---|-----------------------|
| Parts sociales, CCI Crédit Agricole Toulouse 31, Actions Crédit Agricole SA     | -   | <b>GRATUIT</b>        |
| SICAV, FCP et emprunts du Groupe Crédit Agricole *                              | 0,12 %  | 4,10 €                |
| Autres actions françaises, SICAV, FCP et emprunts hors Groupe Crédit Agricole * | 0,30 %  | 4,10 €                |
| Valeurs étrangères *  | 1,20 %  | 4,10 €                |

Montant maximum : 410,00 € / AN / PEA/PEA-PME

\* Dans la limite de 5,00 € par ligne (Frais fixes + commissions).  
Droits de garde sur la base des encours détenus au 31/12/2024.



### Bon à savoir !

#### Comptes inactifs

Les frais et commissions qui peuvent être prélevés sur les comptes inactifs s'entendent de l'ensemble des frais et commissions perçus par l'établissement sur les opérations relatives à la gestion et à la clôture de ces comptes et les produits et services bancaires liés à ces comptes. Ces frais et commissions sont plafonnés annuellement par compte pour chacune des catégories de compte comme suit :

- les produits d'épargne suivants ne donnent lieu au prélèvement d'aucuns frais ni commission : Livret A, Livret d'épargne populaire, Plan d'épargne populaire, Livret jeune, Livret de Développement Durable et Solidaire, Plan et Compte d'épargne logement ;
- pour les comptes PEA, PEA-PME et les comptes sur lesquels sont inscrits des titres financiers, les frais et commissions prélevés annuellement par compte ne peuvent être supérieurs aux frais et commissions qui auraient été prélevés si le compte n'avait pas été considéré comme inactif ;
- pour les autres comptes mentionnés au I de l'article L. 312-19 du code monétaire et financier : le montant total des frais et commissions prélevés annuellement par compte ne peut être supérieur à 30 €.

## Or

|   |                        |
|---|------------------------|
| Achat ou vente                          |                        |
| • Frais proportionnels 1,75 %           | <b>MINIMUM 18,30 €</b> |
| Conditionnement par sac plombé          | 12,20 €                |
| Expertise par pièce                     | 2,50 €                 |
| • Prix minimum d'expertise              | 10 €                   |
| Rédition bulletin d'essai (pour lingot) | 100 €                  |
| Taxe forfaitaire sur la vente           | 11,50 %                |
| Autres demandes                         | <b>NOUS CONSULTER</b>  |



## Offres pour les Jeunes

Ces offres et conditions tarifaires sont destinées aux jeunes dans les limites d'âge indiquées. Les jeunes peuvent aussi avoir accès à toutes les autres offres dès lors qu'ils satisfont à leurs conditions.

### Cotisation carte pour les 12 / 17 ans

Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à autorisation systématique) : Mastercard Mozaïc Black

OFFERTE LA PREMIÈRE ANNÉE PUIS 12 €/AN

Carte Cirrus Mozaïc de retrait

1 €/AN

### Cotisation carte pour les 18 / 25 ans

Les jeunes entre 18 et 25 ans inclus bénéficient de 50 % de réduction sur la cotisation des cartes présentées page 8 (hors cartes eko, Globe Trotter, Globe Trotter Premium)

### Cartes qui ne sont plus commercialisées

Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à autorisation systématique) : Mastercard Mozaïc avec contrôle du solde

18,80 €/AN

Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à débit immédiat) : Mastercard Mozaïc

20,90 €/AN

### Paieement et retrait par carte

#### Paieement par carte

Paieement par carte en euro<sup>1</sup> dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

GRATUIT

Paieement par carte en devises dans un pays de l'EEE

• Frais fixes

GRATUIT

• Frais variables

2,03 % DU MONTANT DE L'OPÉRATION

• Frais de conversion monétaire<sup>2</sup>

#### Autres paieements par carte<sup>3</sup>

• Frais fixes

GRATUIT

• Frais variables

2,03 % DU MONTANT DE L'OPÉRATION

• Frais de change éventuels

<sup>1</sup> Ou en devise équivalente : Devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009).

<sup>2</sup> L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE). Voir exemples sur : [www.ca-toulouse31.fr](http://www.ca-toulouse31.fr)

<sup>3</sup> Opérations de paieement hors champ d'application du règlement européen n°924/2009 du 16 septembre 2009.

## Retrait d'espèces par carte

Retrait d'espèces par carte en euro<sup>1</sup> dans un pays de l'EEE (y compris les retraits par carte en euro dans la zone euro)

| Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets |                    |   |
|--|--------------------|---|
|  | du Crédit Agricole | d'une autre banque                                    |
| Carte Cirrus Mozaïc de retrait                           | GRATUIT            | 1 €/RETRAIT À PARTIR DU 4 <sup>ÈME</sup> RETRAIT/MOIS |
| Mastercard Mozaïc avec contrôle du solde                 | GRATUIT            | 1 €/RETRAIT À PARTIR DU 4 <sup>ÈME</sup> RETRAIT/MOIS |
| Mastercard Mozaïc Black                                  | GRATUIT            | 1 €/RETRAIT À PARTIR DU 4 <sup>ÈME</sup> RETRAIT/MOIS |
| Mastercard Mozaïc  | GRATUIT            | 1 €/RETRAIT À PARTIR DU 4 <sup>ÈME</sup> RETRAIT/MOIS |

Autres cartes => Cf. tableau p. 10, tableau «Carte moyen de paiement»

Retrait d'espèces par carte en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

|  |                                 |
|--|---------------------------------|
| • Frais fixes                                | GRATUIT                         |
| • Frais variables                            | 2,03% DU MONTANT DE L'OPÉRATION |
| • Frais de conversion monétaire <sup>2</sup> |                                 |

Autres retraits d'espèces par carte<sup>3</sup>

|                             |                                  |
|-----------------------------|----------------------------------|
| • Frais fixes               | 2 €/RETRAIT                      |
| • Frais variables           | 2,03 % DU MONTANT DE L'OPÉRATION |
| • Frais de change éventuels |                                  |

## Offres groupées de services

### Cotisation à une offre groupée de services

|  |                      |
|--|----------------------|
| <b>Offre Globe Trotter</b><br>Entre 18 et 30 ans inclus (voir p.18)                          | 2 €/MOIS             |
| <b>Offre Globe Trotter Premium</b><br>Entre 18 et 25 ans inclus<br>Entre 26 et 30 ans inclus | 5 €/MOIS<br>9 €/MOIS |

Plus de détails sur <https://www.credit-agricole.fr/ca-toulouse31/particulier/compte/carte-bancaire/premium-globe-trotter.html>

<sup>1</sup> Ou en devise équivalente : Devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009).

<sup>2</sup> L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE). Voir exemples sur : [www.ca-toulouse31.fr](http://www.ca-toulouse31.fr)

<sup>3</sup> Opérations de paiement hors champ d'application du règlement européen n°924/2009 du 16 septembre 2009.

## Crédits et Découverts

|   |                                |
|---|--------------------------------|
| Prêt Permis à un euro par jour (jusqu'à 25 ans),                                | <a href="#">NOUS CONSULTER</a> |
| Prêt étudiant   | <a href="#">NOUS CONSULTER</a> |
| Good Loc  | <a href="#">NOUS CONSULTER</a> |
| Frais de dossier sur prêt   | <a href="#">NOUS CONSULTER</a> |
| Lettre d'information annuelle sur le capital restant dû                         | <a href="#">GRATUIT</a>        |
| Lettre d'information annuelle des cautions<br>(par an, par caution et par prêt) | <a href="#">GRATUIT</a>        |

## Épargne et placements financiers

|  |   |
|--|---|
| <b>Livret Tiwi (0-11 ans)</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Ouverture</li><li>• Taux brut en vigueur</li></ul>   | <a href="#">GRATUIT</a><br><a href="#">NOUS CONSULTER</a> |
| <b>Livret Jeune (12-25 ans)</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Ouverture</li><li>• Taux brut en vigueur</li></ul> | <a href="#">GRATUIT</a><br><a href="#">NOUS CONSULTER</a> |

## Assurance

|  |                                |
|--|--------------------------------|
| Assurance santé des étudiants à l'étranger 18-31 ans | <a href="#">NOUS CONSULTER</a> |
|--|--------------------------------|



## Majeurs protégés

|  |                           |
|--|---------------------------|
| Gestion des mesures de protection <sup>1</sup>         | 25 €                      |
| Attestation annuelle pour les familles                 | 25 €                      |
| Relevés au-delà de 2 ans pour un mandataire judiciaire | <a href="#">SUR DEVIS</a> |
| Ajout de RIB par un mandataire judiciaire              | 25 €/RIB                  |

<sup>1</sup> Changement de représentant ou pose de mesure.



## Opérations à l'étranger

### Tenue et suivi de compte

|                           |          |
|---------------------------|----------|
| Tenue de compte en devise | 7 €/MOIS |
|---------------------------|----------|

### Flux internationaux

|   |                  |
|---|------------------|
| Virement non SEPA   | Cf page 12       |
| Option «our» frais à charge de l'émetteur                     | 22,50 €          |
| Impayé  | 45 €             |
| Commission de paiement d'un chèque remis à l'étranger         | 53,55 €          |
| Encaissement d'un chèque étranger (sauf bonne fin)            | 49,50 €          |
| Encaissement d'un chèque étranger (crédit après encaissement) | 69,80 €          |
| Chèque de banque en devise                                    | 44,10 €          |
| Retraits d'espèces au distributeur automatique de billets     | Cf page 10 et 35 |

### Autres opérations

|  |          |
|--|----------|
| Ouverture d'un compte à l'étranger             | 232,40 € |
| Forfait assistance «réseau international desk» | 115,80 € |

### Autres frais associés aux opérations internationales

|  |                                       |
|--|---------------------------------------|
| Commission de change (appliquée sur les opérations impliquant un achat ou une vente de devise) |                                       |
| • Commission de change sur virement émis ou reçu   | 0,05 %<br>15,50 € MINI - 21,90 € MAXI |
| • Commission de change cession ou achat devise   | 0,05 % - 15,50 € MINI                 |
| Frais de port A/R France d'envoi de documents  | 16,90 €                               |
| Frais de port express (Europe et Monde) d'envoi de documents                                   | 32,50 €                               |
| Répercution des frais de banque étrangère  | SELON BAREME DE LA BANQUE ETRANGERE   |
| Avis de sort   | 10 €                                  |
| Copie de SWIFT   | 10 €                                  |
| Email de confirmation de traitement virement   | 10 €                                  |
| Coordonnées incomplètes sur virement   | 10 €                                  |
| Retour de fonds  | 10 €                                  |
| Modification d'un virement permanent   | 10 €                                  |
| Message complémentaire à banque tierce   | 10 €                                  |



## Assurances et Prévoyance

### Assurance pour vous et vos proches

|   |                                 |
|---|---------------------------------|
| L'assurance complémentaire santé  | <a href="#">NOUS CONSULTER*</a> |
| L'assurance des accidents de la vie   | <a href="#">NOUS CONSULTER*</a> |
| <b>L'assurance dépendance :</b><br>fonction notamment des garanties choisies et de l'âge de l'assuré  | <a href="#">NOUS CONSULTER</a>  |
| <b>L'assurance décès :</b><br>fonction notamment des garanties choisies et de l'âge de l'assuré   | <a href="#">NOUS CONSULTER</a>  |
| <b>L'assurance obsèques</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Contrat de financement : fonction notamment des garanties choisies et de l'âge de l'assuré</li><li>• Contrat d'assistance</li></ul> | <a href="#">NOUS CONSULTER</a>  |

### Assurance pour vos biens

|                                    |                                 |
|------------------------------------|---------------------------------|
| L'assurance automobile             | <a href="#">NOUS CONSULTER*</a> |
| L'assurance multirisque habitation | <a href="#">NOUS CONSULTER*</a> |
| L'assurance garantie locative      | <a href="#">NOUS CONSULTER*</a> |
| L'assurance deux roues             | <a href="#">NOUS CONSULTER*</a> |
| L'assurance tous mobiles           | <a href="#">NOUS CONSULTER*</a> |

### Assurance pour vous protéger au quotidien

|                         |                                 |
|-------------------------|---------------------------------|
| La protection juridique | <a href="#">NOUS CONSULTER*</a> |
|-------------------------|---------------------------------|

### Assurance Emprunteur

|                            |                                |
|----------------------------|--------------------------------|
| Assurance des emprunteurs  | <a href="#">NOUS CONSULTER</a> |
| Ouverture dossier sinistre | 80 €                           |

\*Devis sur [www.ca-toulouse31.fr](http://www.ca-toulouse31.fr)

## Assurance de la Banque au Quotidien

|  | Standard           | Premium            |
|--|--------------------|--------------------|
| Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : <b>SécuriCOMPTE Plus<sup>1</sup></b> | 2 €/MOIS/COMPTE    | 4,20 €/MOIS/COMPTE |
| <b>SécuriWEB</b>   | 1,25 €/MOIS/COMPTE | 2,50 €/MOIS/COMPTE |

**SécuriTRESORERIE** (dénommé **SécuriCOMPTE Découvert** dans le cadre du Compte à Composer) dont le découvert autorisé a été souscrit jusqu'au 31/12/2016 inclus.

| Prix               | Tranches de découvert                                   |
|--------------------|---|
| 1,35 €/MOIS/COMPTE | <= 300 €  |
| 2 €/MOIS/COMPTE    | de 301 € à 2 000 €                                      |
| 3 €/MOIS/COMPTE    | > 2 000 € Plafond d'indemnisation : 3 000 €/SINISTRE/AN |

**SécuriTRESORERIE** (dénommé **SécuriCOMPTE Découvert** dans le cadre du Compte à Composer) dont le découvert autorisé a été souscrit après le 01/01/2017 inclus.

| Prix               | Tranches de découvert                                   |
|--------------------|---|
| 1,35 €/MOIS/COMPTE | <= 500 €  |
| 2 €/MOIS/COMPTE    | de 501 € à 2 000 €                                      |
| 3 €/MOIS/COMPTE    | > 2 000 € Plafond d'indemnisation : 3 000 €/SINISTRE/AN |

Offres qui ne sont plus commercialisées

|                          | Standard           | Premium            |
|--------------------------|--------------------|--------------------|
| <b>SécuriVOL</b>         | 2,00 €/MOIS        |                    |
| <b>SécuriVOL Plus</b>    | 24,00 €/AN         |                    |
| <b>SécuriVOL Secours</b> | 15,00 €/AN         |                    |
| <b>SécuriBUDGET</b>      | 1,70 €/MOIS/COMPTE |                    |
| <b>SécuriLIVRETS</b>     | 1,90 €/MOIS/ASSURÉ |                    |
| <b>SécuriCOMPTE</b>      | 9,00 €/AN          |                    |
| <b>SécuriZEN</b>         | 1,90 €/MOIS/ASSURÉ |                    |
| <b>SécuriEPARGNE</b>     | 0,25 €/MOIS/COMPTE | 1,88 €/MOIS/COMPTE |

**SécuriPROTECTION** (l'offre **SécuriPROTECTION** est intitulée **SécuriBUDGET Premium** dans le cadre du Compte à Composer)

2 €/MOIS/COMPTE



### Bon à savoir !

Pour toute souscription à une offre **Globe Trotter** (voir p. 18) : réduction de 50 % sur la cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement « **SécuriCOMPTE Plus<sup>1</sup>** » (version standard) souscrite sur le même compte

<sup>1</sup> La garantie n'a pas vocation à se substituer aux obligations légales de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel résultant des exigences du code monétaire et financier et relatives à la fraude aux moyens de paiement (voir détail à la notice d'assurance).

### ASSURANCES ET PRÉVOYANCE : mentions légales

Les contrats d'assurance et de prévoyance sont présentés par la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 en sa qualité d'intermédiaire en assurance enregistré à l'ORIAS sous le numéro 07 02 29 51 ([www.oriass.fr](http://www.oriass.fr)).

Ces contrats sont souscrits auprès de :

- PACIFICA S.A. au capital entièrement libéré de 442 524 390,00 euros. Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : 8-10 Boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS Paris. N° de TVA : FR 95 352 358 865 ;
- PREDICA - S.A. au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré - Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. 334 028 123 RCS Paris ;
- CAMCA Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole - société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Siège social : 53, rue La Boétie - 75008 PARIS, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro Siret 784 338 527 00053.

Ces entreprises sont régies par le Code des Assurances, soumises au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) sise 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09.

Les contrats d'assurance dommages sont assurés par PACIFICA.

Les contrats d'assurance décès et d'assurance dépendance sont assurés par PREDICA. Financement Obsèques est un contrat d'assurance de groupe vie-entière à adhésion facultative souscrit par l'Andecam auprès de PREDICA, SA au capital entièrement libéré de 1 029 934 935 €, entreprise régie par le Code des Assurances. Siège Social : 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. Les prestations d'assistance variables des contrats « Garantie Assistance décès », « Vers l'Autonomie Assistance » et « Assistance Obsèques » sont assurées par EUROP ASSISTANCE - Société Anonyme au capital de 48 123 637 €, entreprise régie par le Code des assurances, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 451 366 405, sise 2 rue Pillet-Will, 75009 PARIS. Les prestations d'assistance Obsèques sont mises en œuvre par EUROP ASSISTANCE FRANCE, société par actions simplifiée au capital de 5 316 384 €, dont le siège est sise 11 - 17, avenue François Mitterrand, 93210 Saint-Denis, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bobigny sous le numéro 403 147 903 RCS Bobigny, et par PREVISEO OBSEQUES SA au capital de 500 000€, siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard 75015 Paris, 409 866 RCS Paris.

Les contrats d'assurance emprunteur des prêts immobiliers et prêts à la consommation sont assurés par PREDICA. Le risque Perte d'emploi est assuré par PACIFICA. Il peut arriver que l'état de santé de l'emprunteur ne lui permette pas de bénéficier des conditions d'assurance standardisées.

Les contrats d'assurance SécuriCOMPTE, SécuriWEB, SécuriBUDGET, SécuriPROTECTION, SécuriEPARGNE, SécuriLIVRETS, SécuriZEN, SécuriCOMPTE Découvert et SécuriTRESORERIE sont souscrits auprès de CAMCA.

Les contrats d'assurance santé des étudiants à l'étranger 18-31 ans sont souscrits auprès d'April. S.A.S. au capital de 200 000 € - RCS Paris 309 707 727. Intermédiaire en assurances - Immatriculée à l'ORIAS sous le n°07 008 000 ([www.oriass.fr](http://www.oriass.fr)). Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) - 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09 - FRANCE. Produit conçu et géré par APRIL International Care France et assuré par Axéria Prévoyance (pour la garantie frais de santé et individuelle accident), Chubb European Group SE (pour les garanties assistance rapatriement, responsabilité civile vie privée, stages et locatives et assurance bagages) et Solucia PJ (pour la garantie assistance juridique). NAF6622Z - N° IDENTIFIANT TVA FR60309707727.



## Succession

**Frais d'ouverture et de traitement de dossier de succession**

**1 % DES AVOIRS AVEC  
UN MINIMUM DE 94 €  
ET UN MAXIMUM DE 680 €**

**Frais de gestion annuels**

(lorsque le dossier de succession est traité durant une période supérieure à 12 mois)

**94 €/AN**



### Bon à savoir !

Le montant des avoirs pris en compte pour les frais d'ouverture et de traitement du dossier de succession correspond à 100 % des avoirs des comptes individuels et à 50 % des avoirs des comptes joints, à la date du décès.





## Autres Services

### Protection des particuliers

- La télésurveillance <sup>1</sup>

Formule initiale à partir de 19,90 €/MOIS  
Formule intégrale à partir de 29,90 €/MOIS

### Magazines Offre réservée aux clients du Crédit Agricole

Merci pour l'info Prestige (version numérique)

- Accès illimité au service " Les experts de Merci pour l'info "
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de [www.mercipourinfo.fr](http://www.mercipourinfo.fr)
- Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique (Merci pour l'info, Santé magazine, Détente Jardin, Régal, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents)

48 €/AN

- + Option Papier : le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) et ses guides pratiques livrés à domicile

38,08 €/AN

Merci pour l'info Premium (version numérique)

- Accès illimité au service " Les experts de Merci pour l'info "
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de [www.mercipourinfo.fr](http://www.mercipourinfo.fr)
- Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques, en version numérique

18 €/AN

- + Option Papier : le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) et ses guides pratiques livrés à domicile

38,08 €/AN

Merci pour l'info Essentiel (version numérique)

- Accès au service " Les experts de Merci pour l'info " : 2 demandes / an
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de [www.mercipourinfo.fr](http://www.mercipourinfo.fr)
- Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques, en version numérique

12 €/AN

- + Option Papier : le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) et ses guides pratiques livrés à domicile

38,08 €/AN

<sup>1</sup> Prestation de télésurveillance exécutée par NEXECUR PROTECTION (pour lequel le CA agit en qualité de mandataire), SAS au capital de 12 547 360 €, Siège social : 13, rue de Belle Ile 72190 COULAINES, SIREN 799 869 342 RCS LE MANS - N° TVA FR 19 799869342 - Autorisation d'exercer CNAPS AUT-072-2118-05-28-20190389180 « l'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient ».



## Autres Services (suite)


**Magazines** (suite) Offre réservée aux clients du Crédit Agricole  
Abonnement papier et numérique

|  |              |
|--|--------------|
| Santé magazine (Abonnement de 12 n°/an, précédé de 3 n° offerts)                       | 31,60 €/AN   |
| Détente Jardin (Abonnement de 6 n° + 1 hors-série par an, précédé de 2 n° offerts)     | 22,90 € / AN |
| Régal (Abonnement de 6 n° + 2 hors-séries par an, précédé de 2 n° offerts)             | 27,90 € / AN |
| Maison Créative (Abonnement de 6 n° + 1 hors-série par an, précédé de 2 n° offerts)    | 23,90 € / AN |
| Détours en France (Abonnement de 8 n° + 3 hors-séries par an, précédé de 2 n° offerts) | 49,80 € / AN |
| Plus de Pep's (Abonnement de 6 n°/an, précédé de 1 n° offert)                          | 19,90 €/AN   |
| Parents (Abonnement de 9 n°/an, + 1 hors-série par an, précédé de 2 n° offerts)        | 25,90 €/AN   |



### Bon à savoir !

**Service clients Uni-Médias** : pour toute question relative aux publications

 **N°Cristal** 09 69 32 34 40

APPEL NON SURTAXE

Ces publications sont éditées par la SAS UNI-MEDIAS filiale de Presse du Groupe Crédit Agricole 22 rue Letellier 75015 PARIS. La résiliation est possible à tout moment auprès d'Uni-Médias.

# Glossaire des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement

## (Article D.312-1-1 I.A. du code monétaire et financier)

### Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.)

Ensemble de services rendus par la banque disposant ou non d'agence ou de lieu d'accueil de la clientèle et utilisant les nouvelles technologies (internet, téléphone...) pour réaliser à distance – tout ou partie – des opérations sur le compte bancaire.

### Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS

Le compte est débité des frais perçus au titre de l'abonnement au service des alertes ainsi que le cas échéant des frais perçus lors de chaque envoi de SMS.

### Tenue de compte

L'établissement tient le compte du client.

### Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, au jour le jour.

### Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, à une date convenue. Elle permet également d'effectuer des retraits qui sont débités au jour le jour sur le compte.

### Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, après vérification automatique et systématique du solde (ou provision) disponible sur son compte.

### Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)

Le client retire des espèces à partir de son compte, en euro avec une carte de paiement internationale depuis le distributeur automatique d'un autre établissement.

### Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement

Le compte est débité des frais perçus par l'établissement au titre de la cotisation à l'offre d'assurance.

### Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel)

L'établissement qui tient le compte vire, sur instruction du client, une somme d'argent du compte du client vers un autre compte, à titre occasionnel.

## Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)

---

Le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire. Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour le paiement d'un prélèvement SEPA présenté par le bénéficiaire.

## Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)

---

Le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire. Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour la mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA.

## Commission d'intervention

---

Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).

# Cartographie des zones européennes



<sup>1</sup> Le Royaume Uni ne fait plus partie de l'UE depuis le 1er février 2020 mais reste pays membre de la zone SEPA.

\* Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone euro.

La Croatie est entrée dans la zone euro le 1er janvier 2023.

Le Vatican et Andorre ont intégré la zone SEPA au 01/03/2019.



## Résoudre un litige

### En premier recours amiable : votre agence et le service client

**Votre agence.** Votre agence est à votre disposition pour vous fournir tous les renseignements sur le fonctionnement de votre compte ou sur l'utilisation des services mis à votre disposition et répondre à vos éventuelles réclamations.

**Le service client.** Si la réponse apportée par votre agence ne vous satisfait pas, ou si vous n'avez pas eu de réponse, vous avez la possibilité de formuler votre réclamation par écrit auprès de notre service client. Il s'efforcera de trouver la meilleure solution à votre différend.

Vous avez toujours la possibilité de formuler votre réclamation à l'oral ou par messagerie instantanée. Dans ce cas, si la réponse qui vous a été apportée ne vous donne pas immédiatement entière satisfaction et si vous ne disposez pas d'une copie datée de votre réclamation, nous vous invitons à la formuler par écrit. Notez que sans réclamation formulée par écrit, vous ne pourrez pas saisir le médiateur.

Pour saisir notre service client, vous pouvez écrire à notre adresse Crédit Agricole Toulouse 31 - Qualité et Réclamations, 6/7 place Jeanne d'Arc - BP 40535 - 31005 TOULOUSE Cedex 06, ou au moyen du formulaire en ligne disponible en allant sur notre site Internet : [www.ca-toulouse31.fr](http://www.ca-toulouse31.fr) (hors coût du fournisseur d'accès Internet).

Votre agence ou le service client accuse réception de votre réclamation écrite dans un délai maximal de **10 jours ouvrables** à compter de l'envoi de votre réclamation. Votre agence ou le service client apporte une réponse à votre réclamation écrite dans un délai de 2 mois au plus tard à compter de l'envoi de votre réclamation.

### Les cas particuliers :

- Si votre litige porte sur un sinistre Pacifica, votre interlocuteur est le gestionnaire de votre sinistre.
- Si la réclamation porte sur un service de paiement, nous nous engageons à vous apporter une réponse dans les 15 jours ouvrables suivant la réception de votre réclamation, ou au plus tard dans les 35 jours ouvrables en cas de situations exceptionnelles.
- Si la réclamation porte sur la souscription, la gestion, l'application ou l'interprétation de votre contrat d'assurance et que la réponse apportée par votre conseiller ne vous satisfait pas, vous pouvez contacter le service Consommateurs ou Clients de la compagnie d'assurance concerné à l'adresse suivante :

- Pour les contrats assurés par Pacifica (Assurance Dommages auto, habitation, santé et autres), adressez-vous à Pacifica Service consommateurs ; 8-10, boulevard de Vaugirard ; 75724 Paris cedex 15
- Pour les contrats assurés Predica (contrat d'épargne, assurance-vie, retraite, prévoyance, décès), adressez-vous à Predica Relation et Service clients ; 16-18, boulevard de Vaugirard ; 75724 Paris cedex 15
- Pour un contrat de Prévoyance, d'obsèques ou d'assurance emprunteurs, toute demande d'information ou réclamation relative à la conclusion ou à l'exécution du contrat peut être faite auprès de votre conseiller bancaire. Si la réponse n'apparaît pas satisfaisante, une réclamation peut être adressée par écrit à Crédit Agricole Assurances ; Service réclamation ; TSA 82222 ; 59652 VILLENEUVE D'ASCQ CEDEX W
- Pour un contrat assuré par CAMCA, adressez-vous à : CAMCA - Service réclamations, 53 rue La Boétie, 75008 PARIS
- Pour les assurances emprunteurs CNP Assurances, une réclamation peut-être adressée par écrit à CNP Assurances, Service réclamations TSA 81566, 4 Place Raoul Dautry 75716 PARIS CEDEX 15 ou par mail à [recla.cf@cnp.fr](mailto:recla.cf@cnp.fr)

**En dernier recours amiable** : le médiateur

La saisine d'un médiateur est le dernier recours amiable. Toutefois, cette procédure n'est possible que si aucune action judiciaire n'a été engagée et s'applique sans préjudice de toute autre voie d'action légale.

Vous pouvez saisir gratuitement et par écrit l'un des médiateurs ci-dessous, selon son domaine de compétence :

- sous réserve que, vous n'avez pas pu résoudre au préalable votre différend directement auprès de votre agence et du service client de votre Caisse régionale (ou de votre compagnie d'assurance) par une réclamation écrite ;  
ou

- en tout état de cause dans un délai de deux mois après l'envoi d'une première réclamation écrite quel que soit l'interlocuteur ou le service auprès duquel elle a été formulée et qu'il y ait été ou non répondu.

Votre demande doit être adressée au Médiateur compétent dans un délai d'un an à compter de la réclamation écrite formulée auprès de votre Caisse régionale (ou de la compagnie d'assurance concernée). A compter de la date à laquelle la saisine du Médiateur vous a été notifiée par ce dernier ainsi qu'à votre Caisse régionale (ou à la compagnie d'assurance concernée), l'issue de la médiation prendra fin au plus tard dans un délai de 90 jours, sauf prolongation par le Médiateur en cas de litige complexe.

Dans le cadre de votre saisine du Médiateur, vous nous autorisez expressément à communiquer au Médiateur tous les documents et informations utiles à l'accomplissement de sa mission. Vous nous déliez donc du secret bancaire vous concernant, pour les besoins de la médiation.

**Le Médiateur bancaire** doit être saisi par écrit pour les litiges relatifs aux services fournis et aux contrats conclus en matière d'opérations de banque (gestion de compte, opérations de crédit, services de paiement), de produits d'épargne, ainsi qu'en matière de commercialisation de contrats d'assurance distribués par votre Caisse régionale :

- soit par voie électronique : <https://lemediateur.fbf.fr/> (hors coût du fournisseur d'accès internet)

- soit par voie postale : Monsieur Le Médiateur auprès de la FBF, CS 151 75422 PARIS Cedex 09

Vous pouvez vous renseigner sur le déroulement de cette procédure de médiation en consultant le site internet du Médiateur bancaire. Sont exclus les litiges relevant de la politique générale de la Caisse régionale comme par exemple la politique tarifaire ou encore l'octroi ou le refus de crédit.

**Le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF)** doit être saisi par écrit pour tout litige relatif à des produits ou services financiers : par voie postale (Le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers, 17 Place de la Bourse - 75082 PARIS Cedex 02) ou par internet (formulaire de demande de médiation disponible sur le site internet de l'AMF - Rubrique du Médiateur à l'adresse suivante : <http://www.amf-france.org>) (hors coût du fournisseur d'accès Internet)

**Le Médiateur de l'Assurance** doit être saisi par écrit pour tout litige relatif à l'application ou l'interprétation de contrats d'assurance ne relevant pas de leur commercialisation : par voie postale en écrivant à l'adresse suivante : La Médiation de l'Assurance - TSA 50110 - 75441 Paris Cedex 09 ou par voie électronique sur le site internet du Médiateur à l'adresse suivante [www.mediation-assurance.org](http://www.mediation-assurance.org) (hors coût du fournisseur d'accès internet).

**La plateforme européenne.** Pour tout litige relatif à un contrat ou une opération réalisé(e) en ligne, vous pouvez recourir à la plateforme européenne de Règlement des Litiges en Ligne accessible à l'adresse Internet suivante : <https://webgate.ec.europa.eu/odr> (hors coût du fournisseur d'accès internet)

# EN CAS D'URGENCE

Déclarer un sinistre Auto, Habitation, Assurance des Accidents de la Vie

**0 800 810 812** Service & appel gratuits

Faire opposition sur un chèque ou chéquier, signaler la perte, le vol ou l'utilisation frauduleuse de sa carte bancaire

**09 69 39 92 91** Appel non surtaxé, coût selon opérateur, service disponible 24h/24

Déclarer un litige dans le cadre de son contrat Protection Juridique Pleins Droits

**0 800 813 810** Service & appel gratuits

SOS carte

**09 69 39 92 91** Appel non surtaxé, coût selon opérateur, service disponible 24h/24

Signaler la perte, le vol ou l'utilisation frauduleuse de votre carte bancaire, Faire opposition sur un chèque ou sur votre chéquier.



Document informatif à vocation non-publicitaire. Avril 2024. Édité par La CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL TOULOUSE 31, société coopérative à capital et personnel variables, agréée en tant qu'établissement de Crédit dont le siège social est situé au 6/7, Place Jeanne d'Arc BP 40535 31005 TOULOUSE Cedex 6, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Toulouse sous le numéro 776 916 207, Inscrite à l'ORIAS sous le n° 07 022 951 en qualité de courtier d'assurance, N°IDU (identifiant Unique) : FR234312\_01NMMN. Titulaire de la carte professionnelle Transaction, Gestion Immobilière et Syndic numéro CPI 3101 2020 000 045 311 délivrée par la CCI de Toulouse, bénéficiant de Garantie financière et Assurance Responsabilité Civile Professionnelle délivrées par CAMCA - 53 Rue de la Boétie 75008 PARIS.

Établissement de crédit de droit français soumis aux articles L511-1 et suivants du code monétaire et financier, agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR - 4 Place de Budapest CS 92459, 75436 Paris) en qualité de banque prestataire de services d'investissement habilitée à effectuer toutes les opérations de banque et à fournir tous services d'investissement, conformément aux dispositions du code monétaire et financier.

Conformément à l'article L.312-1-1 IV du Code monétaire et financier, nous vous indiquons que vous êtes réputés avoir accepté les présentes modifications, à défaut de notification de votre part avant la date d'entrée en vigueur proposée de cette modification, que vous ne l'acceptez pas. Dans ce cas, nous vous précisons également que, si vous refusez la modification proposée, vous avez la possibilité de résilier la convention de compte de dépôt sans frais, avant la date d'entrée en vigueur proposée de la modification.

